

Chers amis, chers camarades,

On a quelques constantes dans ce pays et parmi elles, on peut citer l'acharnement particulier de la justice de classe envers les travailleurs et les militants et tous ceux qui s'opposent en général au rouleau compresseur et répressif du capitalisme.

La criminalisation de l'action militante, syndicale est à l'ordre du jour...et les exemples pullulent (ex SD FSU de calvados convoqué par la police suite à une plainte de l'Inspecteur d'académie car ce dangereux syndicaliste est responsable du collage d'affiches sur les murs de l'IA dénonçant les fermetures de postes dans l'éducation)

Il s'agit de mettre au pas les contestataires, de déclarer illégale la contestation de l'ordre capitaliste établi et de casser les solidarités de luttes. Dans un contexte de fichage généralisé de la population dès le plus jeune âge (fichier base élèves à l'école), l'objectif de ce pouvoir est de mettre en place une société de la surveillance généralisée et du contrôle social.

Au sujet de la criminalisation de l'action...l'histoire récente des Conti illustre bien la ténacité hargneuse d'une justice aux ordres.

Depuis 2009 , les procédures judiciaires se succèdent pour criminaliser l'action collective et unitaire en ciblant quelques militants désignés comme « casseurs »..

Mais à chaque fois, la lutte emblématique menée par les Conti reçoit l'adhésion de l'opinion publique et bénéficie des solidarités ouvrières

Aujourd'hui, nous serrons les rangs auprès de notre camarade Xavier Mathieu une nouvelle fois convoqué par la justice.

Son délit : avoir refusé le prélèvement de son empreinte génétique (ADN). Comment ça, Xavier ne veut pas faire partie des 1million 500 000 personnes qui ont eu leur DN prélevé depuis la création de ce fichier en 1998 ?

Il faut dire que nous sommes dans un état qui garde à vue et qui fiche plus vite que son ombre. Le fichier national des empreintes génétiques enfle de 1000 fiches par jour, 30 000 par mois, 365 000 par an.

Crée au départ pour prévenir et réprimer les infractions sexuelles, l'Etat Français a étendu ce fichage génétique systématique à toute personne considérée comme potentiellement dangereuse pour les intérêts dominants politiques et financiers : syndicalistes, manifestantEs anti CPE, faucheuses et faucheurs d'OGM, jeunes des quartiers populaires, militantEs antipub, simples citoyens récalcitrants qualifiés de rebelles...

Ce vol d'empreinte ADN est une violation grave des libertés individuelles et des droits fondamentaux liés à la personne humaine. Il s'agit également d'assimiler les légitimes actions que les travailleurs mènent pour faire valoir leurs droits à des délits.

A travers la résistance de Xavier, ce qui est en jeu, c'est la défense de l'ensemble des droits des salariés et de la dignité de chacun.

Salariés, travailleurs du public et du privé, serrons nous les coudes pour défendre et conquérir nos libertés collectives.

Pour toutes ces raisons, et comme elle le fait depuis le début de la lutte des Conti, la FSU Oise soutient Xavier Mathieu et les Conti dans cette nouvelle épreuve et c'est tous ensemble solidaires que nous gagnerons.